



Comité de liaison pour l'autogestion socialiste : 14 thèses sur l'autogestion

(établies lors de la rencontre des 19-20 mai 1973)

Les 19 et 20 mai 1973, à Paris, se sont tenues deux journées de travail sur « Organisation Politique et Autogestion », organisées par le P.S.U., l'A.M.R., les C.I.C. et Objectif Socialiste qui avaient ensemble fondé le Comité de Liaison pour l'Autogestion Socialiste, ces journées ont abouti à un premier texte commun de référence soumis aux débats des diverses organisations. Ce texte rédigé par Victor Leduc, qui anime les Centres d'Initiatives Communistes, se présente sous forme de 14 thèses sur le socialisme et l'autogestion.

I. Le capitalisme, sous sa forme nationale ou multinationale, s'est aujourd'hui saisi, dans notre pays, de l'ensemble des activités humaines et des conditions de l'existence quotidienne, du travail à la chaîne à la télévision, en passant par les cités-parkings, les HLM, les marchés du loisir et de la culture, etc.

L'Etat et l'ensemble des pouvoirs, qu'ils s'exercent à l'entreprise, sur la terre, sur la ville, sur l'information, sur l'enseignement, etc., ont pour fonction d'imposer aussi bien par la répression que par une prétendue participation, un mode de vie permettant un constant élargissement de la production de plus-value.

Le règne universel de la marchandise ébranle toutes les institutions et toutes les valeurs établies, met la société tout entière en état de crise permanente.

II. Face à cette crise, le terme **d'autogestion** exprime le sens de la solution révolutionnaire globale vers laquelle s'orientent les luttes présentes qui s'étendent à tous les secteurs de la vie sociale. Ces luttes remettent en cause l'organisation capitaliste du travail, le principe d'autorité et l'ordre hiérarchique dans tous les domaines, une école qui perpétue la séparation du travail manuel et du travail intellectuel, la fonction de classe de l'armée, de la police, de la justice, l'emprisonnement de la jeunesse dans les mécanismes de reproduction du capital, l'inégalité et la subordination de la condition féminine liées aux structures rétrogrades de l'institution familiale et de la vie sexuelle, l'exploitation sauvage des travailleurs immigrés, l'oppression économique et culturelle des minorités nationales de notre propre pays.



On constate aujourd'hui que la croissance capitaliste aboutit à l'irrationalité de la vie quotidienne, à la pollution, à la destruction des cycles écologiques, et cela dans le cadre d'une surexploitation et d'une misère accrues imposées aux peuples du Tiers Monde. C'est pourquoi la finalité de cette croissance est elle-même largement remise en question.

III. Dans l'action contre toutes les formes **d'exploitation, d'oppression** et **d'aliénation** qu'engendre le capitalisme actuel, se constitue un nouveau bloc de forces sociales, fondé non sur une alliance provisoire et circonstancielle des classes ayant des intérêts divergents ou contradictoires, mais sur l'aspiration commune à un changement fondamental des structures, des rapports entre les hommes et avec la nature, des modes de vie et de civilisation, à une autodétermination complète des peuples et des individus. Dans ce bloc, la classe ouvrière, en fonction de sa situation de classe la plus exploitée, joue un rôle central, mais les autres catégories de travailleurs et tous ceux, jeunes, femmes, etc., qui prennent conscience dans la lutte de la nécessité d'en finir de façon radicale avec le système capitaliste, y ont leur place.

IV. La révolution socialiste autogestionnaire trouve sa **base objective** dans le fait que la convergence des forces anticapitalistes peut se réaliser dans une période où sont réunies les conditions matérielles, scientifiques et techniques dans lesquelles notre société peut organiser rationnellement la production et la répartition en réduisant au minimum les contraintes de l'accumulation, en mettant fin à tout système autoritaire et hiérarchisé.

Avec les moyens modernes d'information et de formation, le problème des décisions peut être résolu de façon rationnelle par les intéressés eux-mêmes à toutes les instances de la vie économique, sociale et politique.

V. Le socialisme autogestionnaire se fonde sur l'appropriation sociale des moyens de production et sur leur **gestion directe** par les travailleurs, déterminant eux-mêmes, dans le cadre d'un plan élaboré démocratiquement, les finalités, les conditions et la rétribution de leur travail. Sur cette base, il réalise le pouvoir des travailleurs à l'entreprise, dans les services, dans toutes les institutions ainsi qu'aux niveaux communal, régional, national.

L'information et l'expression libres, la liberté d'association, de propagande et d'action syndicale, politique, culturelle, permettent à tous les membres de la société d'assurer leur autodétermination et leur donnent la possibilité d'un développement collectif et d'un épanouissement personnel.

VI. Même s'il aspirait dès sa naissance à ce type de société, **le mouvement ouvrier n'a pu encore y accéder**, tant en raison de l'absence de maturation des conditions matérielles que par l'effet d'illusions sur les possibilités d'y parvenir sans détruire le système capitaliste et son Etat, ou parce que les forces révolutionnaires, là où elles ont triomphé, ont mis en place des Etats à dominante bureaucratique fondée sur la direction de l'économie et de l'ensemble de la société par un parti hégémonique, lui-même organisé selon les principes du monolithisme. Dans ces conditions, les travailleurs, privés des libertés essentielles, restent également frustrés de la réalité des pouvoirs de décision et de gestion à l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie sociale.

VII. Tel qu'il s'exprime dans le **Programme Commun** de gouvernement, le projet de société demeure tributaire de ces deux tares historiques. D'une part, il diffuse la croyance qu'il est possible d'avancer vers le socialisme dans le cadre même du système économique actuel et en laissant subsister les formes institutionnelles de son appareil d'Etat. D'autre part, il annonce



l'installation progressive d'un capitalisme d'Etat assorti d'une gestion dite démocratique mais dans laquelle ce sont les appareils des Partis et des Syndicats qui, dans le cadre de la propriété étatique des moyens de production, assumeront le rôle de dirigeant. Toute l'expérience du mouvement ouvrier montre que dans un tel système c'est au parti de type monolithique que reviendrait tôt ou tard l'hégémonie politique. La pire des illusions consisterait à croire qu'il y a incompatibilité entre l'autogestion socialiste et les perspectives tracées par ce Programme.

VIII. Le combat pour le socialisme autogestionnaire **prend appui sur les luttes actuelles** contre l'exploitation et l'oppression, luttes qui, dans leur forme (autodirection par les travailleurs et tout récemment par les lycéens et les étudiants), et dans leur contenu, posent de plus en plus le problème de la transformation des rapports de production et des rapports sociaux. Ces problèmes sont également posés dans les actions qui se développent dans les domaines de l'école, du cadre de vie, de la santé, de l'habitat, des transports, dans les actions que mènent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés, les minorités nationales.

Mais ces luttes ne peuvent déboucher spontanément sur l'autogestion socialiste, pas plus que n'y peut conduire une politique réformiste ou l'hégémonie de direction bureaucratique sur le mouvement ouvrier.

IX. La **destruction de l'appareil d'Etat** de la bourgeoisie et de tous les pouvoirs sur lesquels il s'appuie, sur l'entreprise, sur l'éducation, sur le cadre de vie et sur le mode de vie, est le **préalable** à l'instauration du socialisme autogestionnaire. C'est donc un problème politique qu'affronte nécessairement le mouvement pour l'autogestion. Celui-ci doit élaborer et appliquer une stratégie révolutionnaire adaptée aux conditions actuelles de la lutte des classes, stratégie dans laquelle la lutte pour le contrôle des travailleurs sur les entreprises et les services et pour le contrôle populaire sur l'habitat et le cadre de vie, l'éducation, la santé, etc., peuvent constituer des objectifs intermédiaires préparant la crise révolutionnaire. Au cours de cette crise, l'instauration d'un réseau de bases d'autogestion peut être l'arme essentielle dans la bataille pour abattre le pouvoir de la bourgeoisie.

X. Confronté à cette tâche historique, le mouvement révolutionnaire pour l'autogestion ne peut se développer sans disposer d'une **instance capable d'élaboration politique et théorique**, capable de regrouper les forces sociales engagées ou susceptibles d'être engagées dans les luttes, capable de dégager scientifiquement les perspectives générales et de les proposer pour des luttes nouvelles.

L'organisation révolutionnaire qui assumera ce rôle doit rejeter les schémas dépassés d'une avant-garde qui se rassemble sur la base d'un programme élaboré en vase clos et sur un modèle pré-établi d'organisation et qui se tient pour l'incarnation de la classe ouvrière et de la conscience révolutionnaire. La conscience et les forces révolutionnaires se constituent dans un rapport constant entre le mouvement autonome des masses, les luttes réelles et l'organisation politique.

XI. **Entre les organisations** politiques, les organisations de masse, qu'elles soient permanentes comme les syndicats, ou temporaires comme les comités de lutte, les comités de grève, etc., les **liens** doivent être multiples à tous les échelons et contribuer, tant sur la base géographique que sur celle des secteurs d'intervention, à l'élaboration de la ligne politique et des décisions.

XII. Dans ces structures, **l'organisation doit préfigurer les rapports sociaux du socialisme d'autogestion**. Elle doit être suffisamment décentralisée pour permettre aux militants la plus grande autonomie dans les luttes et



la capacité d'élaboration et de décision à la base. La libre circulation des idées, la confrontation des points de vue, la reconnaissance explicite des courants et leur représentation briseront toute possibilité de monolithisme et de captation bureaucratique de la direction. Mais l'organisation doit garantir sa cohérence et sa capacité d'action révolutionnaire par une définition suffisamment claire et précise de ses orientations de base. de base.

XIII. Dans une telle organisation, **l'engagement politique** n'est pas le renoncement sécurisant à prendre des initiatives et des responsabilités. Chaque militant est au contraire appelé à développer dans l'élaboration et dans l'action ses capacités de création, et tout l'effort de formation et d'information, la pratique politique et le langage lui-même doivent tendre à lui permettre d'affirmer sa personnalité dans la lutte collective pour la révolution et pour le socialisme autogestionnaire.

XIV. La création de l'organisation révolutionnaire pour l'autogestion est l'objectif commun des partis et groupements révolutionnaires qui rejettent le passage par une phase de direction centraliste de l'économie et de l'Etat et qui ont pris position sans équivoque pour l'autogestion socialiste. Mais elle nécessitera la réunion de dizaines de milliers de travailleurs et militants des organisations syndicales, sociales, culturelles qui seront appelés dans des assemblées de base à **construire ensemble l'instrument politique** indispensable à la coordination et à la convergence de leurs luttes vers la révolution socialiste autogestionnaire.